

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre d'événements ou de sorties auxquels votre enfant pourrait participer dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur, il pourrait être pris en photo ou être présent sur un support vidéo.

Selon la législation en vigueur, vous avez la possibilité d'accorder ou non votre autorisation, pour le droit à l'image.

Nous vous demandons d'indiquer votre choix en cochant une case ci-dessous. (Absence de case cochée vaut pour une acceptation.)

En donnant votre accord, les médias couvrant un événement auront la possibilité de diffuser les images où sera présent votre enfant. (Cette autorisation vaut aussi pour le site internet de l'établissement géré par la direction.)

REPRESENTANTS LEGAUX :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Responsable de l'élève :

Nom :

Prénom :

Classe :

☐ **Autorisons**

☐ **Refusons**

**La diffusion de l'image de notre enfant.
Ce choix vaut engagement de notre part.**

Le :

Signature des représentants légaux